

DESIDERATA JEUNES 2026-2027

Rappel (art. 53 du District)

"En **JEUNE**, il est admis qu'une rencontre puisse être fixée le samedi sans accord préalable, **sauf si en début de saison un club manifeste son intention de ne jouer que le Dimanche.**"

Clubs souhaitant jouer le SAMEDI		Clubs ne pouvant jouer que le DIMANCHE	
U17 D1		U17 D1	
U17 D2		U17 D2	
U17 D3		U17 D3	
U16 D1		U16 D1	
U16 D2		U16 D2	
U16 D3		U16 D3	
U15 D1		U15 D1	
U15 D2		U15 D2	
U15 D3		U15 D3	
U14 D1		U14 D1	
U14 D2		U14 D2	
U14 D3		U14 D3	

RAPPEL

Les Desideratas arrivés après le début du championnat sont pris en compte
1 mois à compter de la date de réception envoyé par le club